

La Désirade, un patrimoine géologique et naturel remarquable à protéger. Actions de conservation menées par l'association Titè et l'ONF

L'île de la Désirade, dans l'archipel guadeloupéen, se situe à l'est de la Grande-Terre. D'une superficie de 22 km², cette île de pêcheurs et d'agriculteurs présente un patrimoine géologique et naturel remarquable.



A son extrémité est, un large éventail de roches et de phénomènes géologiques, lointains échos matériels de l'origine de la plaque tectonique Caraïbe ou traces récentes des oscillations du niveau marin. Ce site géologique exceptionnel de la pointe est de l'île de la Désirade a été classé 1^{ère} réserve naturelle nationale à intérêt géologique de l'Outre-Mer par décret ministériel du 19 juillet 2011 et est co-géré par l'équipe de l'association Titè et l'ONF.

Outre ce patrimoine géologique remarquable, les milieux xérophiiles installés sur ce substrat abritent plusieurs espèces animales et végétales menacées et protégées dont le fameux cactus Têtes à l'Anglais, le Scinque de la Désirade, le Gaïac et l'Iguane des Petites Antilles classé espèce endémique des Petites Antilles.

Les salines, les côtes rocheuses et la végétation rase de l'île sont des sites favorables pour l'observation de migrateurs rares. A ce jour, 128 espèces d'oiseaux ont déjà été recensées sur l'île et 35 sont des espèces nicheuses.

L'association Titè en partenariat avec l'ONF œuvre sur ce territoire avec diverses associations depuis plus de 10 ans et ont ainsi engrangé une expérience appréciable dans le domaine.



A l'échelle de la Désirade, la mise en valeur de ce patrimoine remarquable et la création de cette nouvelle réserve naturelle d'intérêt géologique est un véritable atout de développement socio-économique et s'inscrit dans la continuité du développement écotouristique soutenu par l'Office du tourisme et la municipalité.

